

Compte-rendu du Groupe de travail Ancrage Local des Entreprises

mercredi 1er février 2017

[Liste des participants](#)

Sous la Présidence de : Caroline ALAZARD

Vice-Présidence : Séverine FURNEMONT (PIERRE FABRE)

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DU GT

L'objectif du GT Ancrage Local est de co-construire un indicateur d'interdépendance entre les entreprises et leur(s) territoire(s) (IIET). Son ambition est de montrer que la contribution de l'entreprise au territoire devient aussi un moteur de sa performance en allant jusqu'à créer, valoriser, développer des ressources locales qui lui profitent en profitant à d'autres.

2. RELEVÉ DES POINTS IMPORTANTS ET DÉCISIONS

► **Introduction**

L'IIET ayant été finalisé suite à l'expérimentation, nous sommes en train de rédiger le Livre Blanc Ancrage Local des Entreprises.

► **Présentation des travaux des étudiants de l'ESC La Rochelle**

Les travaux de l'ESC La Rochelle ont pour objectif de montrer que la contribution de l'entreprise peut alimenter le territoire et inversement.

Dans l'ISO 26000, la question centrale sur l'ancrage territorial est la plus complexe à appréhender (quels territoires ? quelle définition ? Quel intérêt ? Comment s'ancrer ? Quelles synergies escompter ? Avec qui dialoguer ?...).

⇒ *Quel intérêt pour les entreprises ?*

La notion de territoire est liée à l'ensemble des critères qui définissent un territoire (dont la culture des hommes) et qui est inimitable. Les entreprises s'installent dans des territoires spécifiques car ils en tirent des avantages différenciés :

- **Réduction des coûts de transaction** : meilleur connaissance des acteurs du territoire et des réseaux, ce qui permet de réduire les coûts de recherche de contacts, amélioration du capital confiance/image/sympathie, recommandation de business et réduction de l'opportunisme (autocontrôle des acteurs).
- **Création d'un actif spécifique inimitable ou difficilement imitable avec des coûts importants** : dynamiques collectives, spécificités locales, co-création de ressources, innovation, mutualisation des cerveaux. Exemple d'Air France : innovation sur le nettoyage des avions grâce à des entreprises locales qui a bénéficié à l'ensemble du territoire et à d'autres entreprises.
- **Apport en légitimité** : justification d'être sur le territoire, renforcement de l'attractivité du territoire.

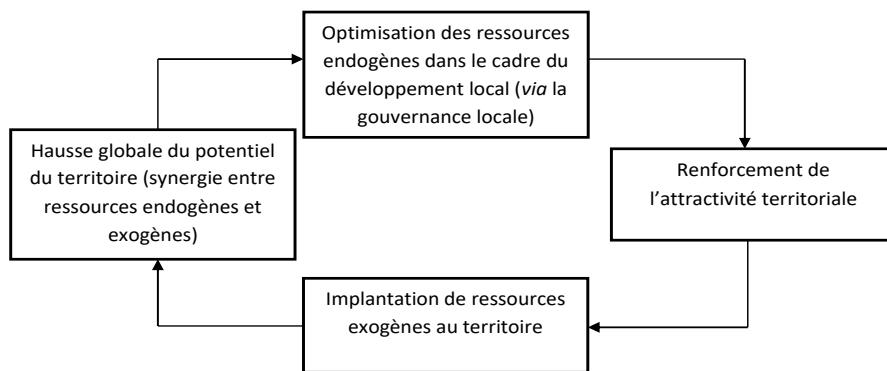
Il y a un lien très fort entre les dynamiques d'entreprises et des territoires qu'il faut entretenir pour que l'ancrage soit gagnant/gagnant. Cet ancrage relationnel représente l'ensemble des réseaux noués avec d'autres acteurs.

⇒ *Quelles bonnes pratiques pour s'ancrer ?*

Cela implique de définir le territoire pertinent qui renvoie à une autorité politique ou à un réseau d'acteurs. L'entreprise peut s'ancrer par des bonnes pratiques RSE (partenariats locaux, éducation, transmission de compétences et de technologies, investissement sociétal, écologie industrielle, réduction des pollutions, création d'emplois directs et indirects, financements locaux, dialogue local...) sur le territoire. Différents niveaux de maturité existent : prise de conscience, réaction, conformité, évaluation/maîtrise et exemplarité avec plan d'action sur le long terme. Ces différents échelons permettent de réaliser une matrice de matérialité (évaluation de l'impact et importance pour le territoire) pour établir une stratégie sur l'ancrage local.

Le territoire, quant à lui, doit mobiliser ses ressources endogènes (cadre de vie, paysage, offre en services, patrimoine et vie culturelle, activités économiques et dynamisme des acteurs, représentation et images territoriales) pour attirer des ressources exogènes et devenir encore plus attractif. L'attractivité du territoire résulte également de sa gouvernance locale : une gouvernance mixte mêlant public/privé permet de développer les opportunités en associant les rôles complémentaires des entreprises et des territoires. Cela permet de mettre en place un cercle vertueux qui conditionne la légitimité auprès des acteurs du territoire et des autres territoires en termes d'opinion publique, de consommation, de financement...

Figure 1 : Le cercle vertueux entre développement local et attractivité territoriale résultant de la synergie ressources endogènes-ressources exogènes



Remarque :

L'ancrage d'une entreprise dépend de l'échelle temps car le maillage se fait sur le long terme mais également des « histoires familiales », comme c'est le cas avec Pierre Fabre.

► **Présentation de l'outil AcTerr développé par l'Association Delphis**

Delphis (association qui travaille sur la R&D dans le secteur du logement social) a créé l'outil AcTerr® pour plusieurs raisons :

- Rendre compte des mesures RSE des professionnels du logement social,

- Justifier et orienter les politiques publiques en matière de logement (notamment pour sélectionner des projets : valeur verte, retour sur investissement sur la réhabilitation, aspects sociaux),
- Montrer que le logement social est un important investisseur sur le territoire,
- Démontrer l'intérêt économique de la RSE,
- Mieux communiquer sur la valeur créée.

AcTerr®, outil soutenu par la Caisse des Dépôts et des Consignations et par le Ministère du Logement, permet de déterminer la valeur globale et partagée locale produite par une entreprise du logement social en termes d'amélioration des conditions de vie et du pouvoir d'achat, de développement local et de la préservation de l'environnement. Il est encore en expérimentation mais sera bientôt déployé sur l'ensemble du territoire.

Le territoire (défini comme un réseau d'acteurs) est tout d'abord défini et modélisé pour pouvoir déterminer les écarts de richesses au niveau national.

Les indicateurs monétaires (renseignés à partir des données comptables de l'entreprise) mais aussi qualitatifs (tous les éléments créant la valeur ne peuvent pas être monétarisés/quantifiés) sont :

- sociaux/sociétaux : représentativité du parc immobilier, différentiels de loyers (pouvoir d'achat local), confort, accompagnement social, adaptation des logements des personnes âgées, l'offre de parcours résidentiel,
- liés aux dynamiques économiques : ETP directs (parfois possible sur l'emploi induit), rémunérations des employés pendant la vie en œuvre des logements (réinjectés sur le territoire via la consommation), innovation pour la restructuration des filières (analyse par projet),
- environnementaux : performance du bâtiment par rapport à la performance moyenne du parc immobilier (pouvoir d'achat augmenté pour être réinjecté sur le territoire).

[Exemple du rapport de Nice Métropole](#) : ce rapport est ensuite publié et diffusé pour communiquer les résultats.

► Présentation de l'outil « Contribution au dynamisme et au développement des territoires » d'Alliance HQE GBC France /Certivea

Le cadre de référence (nouveau cadre depuis mai 2015 axé sur la qualité de vie, la performance économique, le respect de l'environnement et le management responsable) est déterminé par Alliance HQE GBC France et est ensuite adapté par les organismes certificateurs comme Certivea pour le bâtiment tertiaire. Lorsque 2 des exigences du référentiels sont fouillées, le niveau de base de la certification HQE est obtenu.

Dans ce cadre de référence, il y a une partie « contribution au dynamisme et au développement des territoires » (co-construite, testée par 25 entreprises et mise en service en octobre 2016). L'évaluation des démarches se fait par opération, sur tout son cycle de vie, et non par entreprise. Il permet de faire le lien avec le reporting RSE (article 225) grâce à un outil accompagné d'un guide pratique sur :

- la contribution à l'attractivité :
 - o ancrage local (rayonnement, redynamisation/régénération urbaine, synergies dans le cadre d'une économie de partage/dimensionnement des équipements),

- Promotion de l'emploi et insertion sociale (emplois directs en construction et en fonctionnement du bâtiment, % d'heures d'insertion),
- Participation à la montée en compétences des acteurs (sensibilisation, formations, R&D).
- L'économie circulaire et choix de filières locales :
 - Sélection des composants (% de composants assemblés localement : traçabilité de l'origine du composant par famille de composants, tout au long du cycle de vie),
 - Sélection des filières locales (identification du lieu de production/d'extraction de la matière première sur toute la filière puis recours à ces filières),
 - Sélection des compétences locales (prestations locales).

► Prospective

Quelques idées ont été données par les membres du GT :

- Modalités et capacité de gouvernance à inventer ? Comment animer le projet de territoire ensemble ?
- Faire le lien avec la norme française sur la gouvernance XD 3031 et Démocratie 21
- Faire le lien entre politiques publiques et entreprises : modalité de mise en œuvre de contrat d'aménagement de la ville (chartes entreprises et quartiers) et nouveaux modes de coopérations
- Qu'est-ce que le bien commun ? Partager les visions de chacun pour déterminer les contributions et amener des bénéfices concrets pour tous
- Faire témoigner les collectivités sur leur vision de l'ancre local => quels sujets sont simples à aborder entre entreprises et collectivités ? quels thèmes sont plus complexes ?

Ce travail sera approfondi le 11 mai lors d'une séance créative. Nous vous présenterons les axes prospectifs auxquels nous avons pensé et nous travaillerons sur vos besoins qui définiront le prochain cycle du GT Ancre Local.

Remarque sur l'IIET :

- Lui donner un statut via la normalisation (lien avec l'ISO 26000), la Caisse des Dépôts, les 35 OTI certifiés par le COFRAC ou les agences de notation pour en faire un outil de référence ?
- Diffusion possible dans la revue française des achats responsables (Gérard Schoun).

► Point sur le Livre Blanc et les contributions proposées

Pour rappel, voici le plan simplifié du Livre Blanc Ancre Local :

Section 1: L'ancre local de l'entreprise, des liens directs et indirects à formaliser

- 1.1. Introduction
- 1.2. Enjeux et défis de l'ancre local pour les entreprises
- 1.3. L'ancre local du point de vue des entreprises

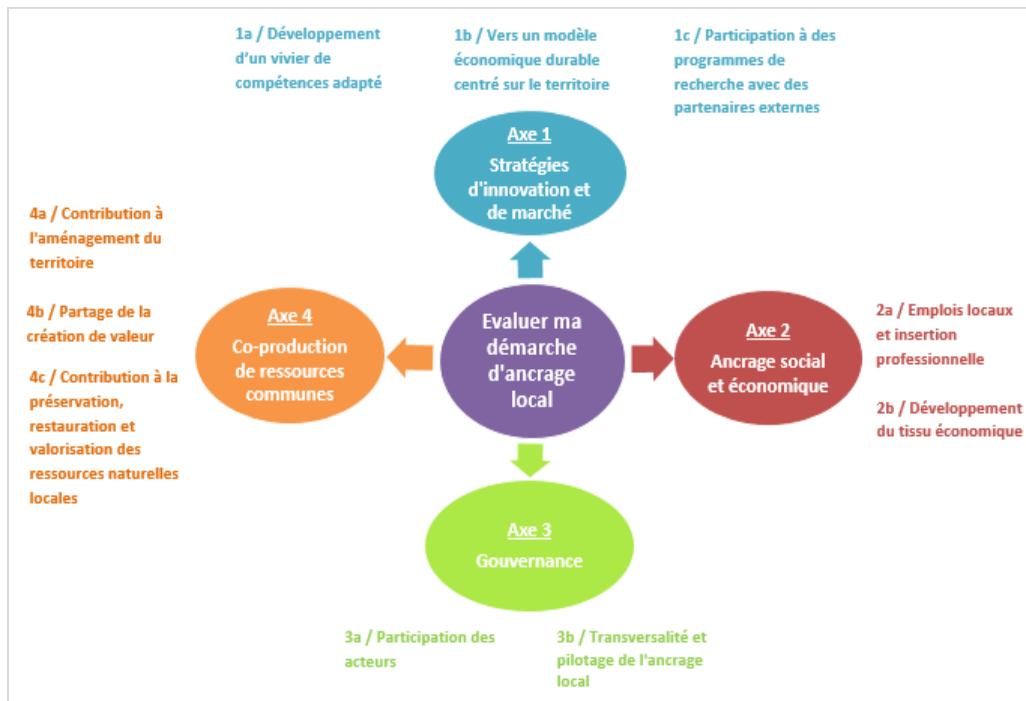
Section 2: L'IIET

- 2.1. L'IIET: pourquoi, pour qui et comment ?
- 2.2. Retours d'expériences et bonnes pratiques

Section 3: Perspectives à partir des travaux autour de l'IIET

- 3.1. Des outils pour aller plus loin
- 3.2. Prospective

L'IIET se présente de la manière suivante :



Tableaux des contributions proposées

Retours d'expérience pour illustrer les axes de l'IET

Contribution	Stratégies d'innovation et de marché			Ancrage social et économique de l'entreprise		Co-production de ressources communes			Gouvernance		
Entreprise	Compétences	Modèle durable	Recherche	Emplois locaux	Tissu économique	Aménagement	Redistribution	Préservation ressources	Participation	Pilotage	
PF - EXEMPLE GLOBAL (final)	Sur tous les axes										
La Poste - 29/11 (Laure Mandaron et Charlotte Alessio : charlotte.alessio@laposte.fr)									x?		oncopole, formation pour vivier de compétences ou Tarn Entreprendre
SNCF Réseau/SNCF (Mme Jalabert)					x?	x?	x?				sur la réalisation de cartographies et infographies spécifiques afin de rendre plus parlantes et imagées les informations et données (par direction régionale) sur l'ancrage local?
Alex Receveau										x?	soit tiers lieux soit méthode des coûts évités ou guichet unique pour les PME => 1€ dépensé rapporte X€ au territoire
EDF (Mme Fargevieille et Mme Beaufaron)							x?				méthode création de valeur et/ou un territoire, une rivière? modèle durable ou préservation des ressources locales/déchets
UPM (Mr Dauxerre)		x?						x?			% PME locales dans achats
Air France (Mme Tabourdeau)									x?		EIT
BY					x?						Empreinte locale
SEM Epinal ??	x?										Fournisseurs locaux
Local Footprint : Florent Levavasseur (SAUR ou RTE?)				x							Biodiversité locale
Local Scope : cartographie des fournisseurs locaux - Resto du Cœur?					x						Gros employeur local, nombreuses asso ou entreprises locales soutenues, rapport DD local
Kaufman & Broad ? CNR?								x?			
Leclerc (Stephan Arino)				x?	x?				x?	x?	
Exemple PME/TPE - Bruno Pireyn											
Eco-mobilier		x?				x?					
Solocal (Mr Lemaître)					x?						Site pour faire reconnaître les professionnels locaux
Crédit Coopératif (Mr Vernier)		x?					x?				Livret d'épargne pour financer la 3e révolution industrielle du Nord

Pistes pour aller plus loin	Nom du contact
Empreinte socio-économique de Compta-Durable	Compta Durable
Outils sectoriels -HQE	Yona
Démarche d'autoévaluation « performance globale » du CJD	OREE (livre) + CJD
Comptabilité universelle	Ardilarte et Jacques Richard
Guide ORSE	OREE
Insead	OREE
Etude de métabolisme urbain	OREE + Ville de Paris ou Plaine Commune REX

Label BCorp	Utopies voir si payant
l'EM Strasbourg	Air France Laurence
Relations Fournisseurs Responsables	OREE + Gérard Schoun
SROI	OREE
coût élargi partagé	OREE + Atemis
Stat Ecolo	Alexis ou Philippe Senna
Le Rameau	OREE
Mapping de la création de la valeur ajoutée	Quel adhérent en aurait un exemple?
thèse de Cip	OREE
Comptabilité environnementale – KERING/PUMA	OREE
l'ISO 26000	OREE + AFNOR
Comparaison avec les autres entreprises	OREE
relations avec les parties prenantes	Comité 21 + Vigeo
contribution au territoire	OREE
GRI G4	OREE
Participer à l'Agenda 21 du territoire	OREE + Philippe Senna REX?
CESER de votre région	Alex Receveau REX?
FIDAREC - Recenter	Mr Fraisse

3. ALLER PLUS LOIN

AcTerr®	<u>Support de présentation</u>
Alliance HQE – GBC France	<u>Support de présentation</u>
ESC La Rochelle	<u>Support de présentation</u>

4. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion se tiendra le **jeudi 11 mai 2017** (9h30-12h30, *lieu à préciser*).

